

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1908)
Heft: 76

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Juillet 1908

N° 76

Juli 1908

Prix du Numéro 25 cts.
 Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer 25 cts.
 Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . Fr. 5 per Jahr

SOMMAIRE :

Assemblée générale — Assemblée des délégués — Candidats — Jury de l'Exposition de Bâle — Nécrologie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de la Société sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le dimanche 5 août 1908 à 10 heures précises à Bâle.

L'assemblée des délégués des sections aura lieu le samedi 4 août à 2 heures précises à Bâle.

DIMANCHE 5 AOUT

Dîner
 (3 fr. par tête).

Un avis ultérieur indiquera aux membres de la Société dans quels locaux auront lieu l'assemblée générale, celle des délégués et le dîner.

ORDRE DU JOUR

de l'assemblée générale :

- 1° Rapport du Comité central
- 2° » du Trésorier central
- 3° » des vérificateurs des comptes
- 4° » des délégués de sections
- 5° Admission de candidats
- 6° Proposition de la section de Berne : nomination de M. Ferdinand Hodler comme membre d'honneur de la Société

- 7° Exposition de la Société
- 8° Exposition nationale à Berne 1913
- 9° Proposition de la section de Genève : Les candidats que nous proposons pour faire partie de la commission fédérale des Beaux-Arts doivent faire uniquement partie de notre Société
- 10° Proposition du Comité central : Pour les propositions à faire par les sections pour l'élection du jury des expositions nationales, chaque section aura droit à autant de voix qu'elle compte de délégués aux assemblées de délégués
- 11° La proposition de M. Abt et la Société, (section de Lausanne)
- 12° Projet de fusion de l'Art Suisse et des Mitteilungen, (section de Lausanne)
- 13° Proposition de la section de Zurich :
 - 1) de séparer la rédaction du « Journal » du Comité central
 - 2) de faire juger dans les Expositions les peintures par les peintres, les sculptures par les sculpteurs, etc...
- 14° Cotisation des membres passifs, quelle doit être leur destination
- 15° Création d'un Secrétariat central de la Société, (proposition de M. Max Buri)
- 16° Election du Président central
- 17° Propositions individuelles.